# 

* Date : 13-03-2008
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2008762944
* Author :

Suite à la requête déposée le 25 février 2008, par ordonnance du juge de paix du canton de Boussu, rendue le 4 mars 2008, M. Morgante, Giovanni, né à Santa Christina d'Aspromonte (Italie) le 25 mars 1925, domicilié à 7080 Frameries, rue Roosevelt 53, mais se trouvant actuellement à 7301 Hornu, Centre hospitalier Hornu-Frameries, route de Mons 63, a été déclaré incapable de gérer ses biens et a été pourvu d'un administrateur provisoire en la personne de Me Gülenaz Cengiz, avocat, dont le cabinet est sis à 7080 Frameries, rue de France 47.
Pour extrait conforme : le greffier (signé) Delalieux, Eric.